

LES FRIMOUSSES



PROJET ÉDUCATIF ET PÉDAGOGIQUE

Mise à jour : septembre 2019

INTRODUCTION

L'établissement d'accueil du jeune enfant multi-accueil « Les Frimousses » a été créé en 2004. Il permet d'accueillir trente enfants (jusqu'à 35 sur certaines périodes) à partir de 7 h 30 jusqu'à 18 h 00.

Depuis le 1^{er} janvier 2006, il est géré par la mairie de Genas (commune de plus de 12000 habitants située au sud-est de Lyon) qui compte en matière de petite enfance trois autres crèches, un centre de loisirs maternel, un relais d'assistantes maternelles mutualiste, un lieu d'accueil parents enfants et cinq écoles maternelles dont une privée.

Installé dans le quartier d'Azieu et sise Place Jean Jaurès dans une impasse, la crèche occupe un bâtiment d'une superficie de 600m² environ. Des bus desservent cette place. Un parking « zone bleue » est à disposition des parents devant l'établissement.

Destinée aux enfants de moins de 6 ans, l'établissement répond prioritairement aux demandes des familles aux revenus modestes, habitant sur la commune. Elle accueille principalement les enfants du quartier d'Azieu et du Centre ville. Chaque année, ont lieu deux commissions afin d'attribuer des places selon des critères déterminés.

L'équipement bénéficie d'un soutien financier de la Caisse d'Allocation Familiale de Lyon.

Ce projet éducatif va permettre de donner du sens à la pratique de l'équipe. Il est la référence et le fil conducteur du travail au sein de la crèche et permet aux familles de prendre connaissance de la pédagogie de la structure. Il peut également favoriser les échanges entre parents et professionnels.

Il est constitué d'une première partie présentant la structure : les locaux et l'équipe ? les principes et les projets.

La deuxième partie est centrale, elle évoque la pédagogie proprement dite. Elle a été réfléchi en équipe d'après les quatre axes énoncés par le projet politique de la ville de Genas.

Il a donc semblé essentiel d'organiser l'écriture en fonction de ceux-ci :

- Axe 1 : « Situer l'intérêt de l'enfant en place centrale, tendre vers la journée idéale »
- Axe 2 : « Adapter l'accueil suivant la spécificité de la demande »
- Axe 3 : « Soutenir la fonction parentale »
- Axe 4 : « Accompagner la préscolarisation et la scolarisation du jeune enfant »

Aussi, la réflexion menée ici prend tout son sens dès lors qu'elle est en cohérence avec le règlement de fonctionnement des établissements du jeune enfant multi accueil de la ville de Genas. Ce dernier est la base d'une conciliation entre intérêt collectif et intérêt individuel ; il permet de poser des règles afin d'instaurer une certaine équité entre les familles, de renforcer la sécurité physique et affective des enfants et permettre leur épanouissement au travers d'une organisation structurée.

PREMIÈRE PARTIE

PRÉSENTATION DE L'EAJE « LES FRIMOUSSES »

I. LA STRUCTURE

La structure est un bâtiment de plain-pied entouré de plusieurs espaces verts clôturés par des barrières.

Les locaux ont été aménagés de façon à disposer d'un espace dit « d'éveil », d'un espace situé à l'arrière dit « de sommeil » et d'un espace plus « technique ».

L'espace d'éveil :

- Un coin d'accueil avec différents jeux
- La pièce de vie aménagée d'une banque d'accueil, d'une structure en bois et de petits jeux installés sur table ou tapis. Elle est grande et permet des jeux plus moteurs.

- Une salle d'activité bénéficiant d'une isolation phonique permettant des activités relaxation, lecture temps calme...etc.
- Les pièces de vie des bébés dans lesquelles sont installés une table, des tapis, un miroir avec barre de maintien, des jeux et jouets
- La salle de repas et d'activités des plus grands dans laquelle sont disposées des tables et des chaises
- La salle de changes et les toilettes pour enfants
- le hall d'entrée aménagé de porte manteaux et de casiers

L'espace de sommeil :

- Cinq grands dortoirs et un petit
- Des toilettes
- La buanderie

L'espace « technique » :

- La salle du personnel
- Le bureau de la directrice
- Les vestiaires du personnel
- Le local poussettes
- La cuisine

II. L'ÉQUIPE

L'équipe de l'EAJE « Les frimousses » se compose de douze professionnelles :

Une infirmière, responsable de la structure. Elle reçoit les familles, pour un premier accueil, après l'inscription à la mairie. Elle encadre l'équipe, assure la mise en œuvre et le suivi des projets éducatif et pédagogiques, elle assure le suivi médical des enfants en collaboration avec le médecin de crèche.

Une éducatrice de jeunes enfants, adjointe à la directrice, participe aux tâches administratives, contribue à la mise en œuvre du partenariat éducatif entre les parents et l'équipe.

L'Éducatrice de Jeunes Enfants de terrain, apporte un dynamisme dans les projets et les différentes activités inhérentes à la structure. Elle collabore avec l'EJE adjointe dans la mise en œuvre et le suivi du projet éducatif. Elle assure une observation et un suivi sur le développement psychomoteur des enfants.

Cinq Auxiliaires de Puériculture : responsables des soins d'hygiène et de confort des enfants accueillis, elles participent à la promotion de la santé et assurent la

sécurité physique et affective des tout-petits. Elles participent à l'animation auprès des enfants, sous le regard de l'Éducatrice.

Deux assistantes de crèche: diplômées du C.A.P petite enfance, elles assurent la continuité des soins quotidiens des enfants, en collaboration avec les auxiliaires de puériculture. Elles participent à la mise en œuvre des activités, accompagnées par l'Éducatrice.

Un agent de restauration : elle s'assure de la qualité et de la préparation des repas qu'elle commande conformément aux normes d'hygiène et de sécurité alimentaire. Elle peut participer à des temps d'animation « cuisine » auprès des enfants.

Un agent d'entretien : elle assure l'hygiène des locaux et du matériel et contribue à la qualité de l'accueil des familles. Elle participe à certains temps auprès des enfants comme le regroupement du matin.

III. LES PROJETS

L'établissement du jeune enfant « Les Frimousses » met en avant la « dynamique » de projet dans son travail au quotidien.

Les projets permettent de motiver l'équipe autour de buts fixés au préalable. Ils créent un dynamisme au sein de l'équipe par le biais de l'investissement de chaque membre de l'équipe dans un projet individuel puis d'une mutualisation (possible) de la participation des professionnels à chacun des projets.

Les supports ludiques et attractifs des projets favorisent également la motivation de l'équipe et la création d'un climat agréable.

Les projets peuvent être internes à la crèche (musique, arts, jardinage, peinture...) ou être rattachés aux projets de la ville (semaine du goût, semaine petite-enfance, anniversaire des droits de l'enfant en lien avec l'UNICEF).

L'accueil de stagiaires de toute formation est aussi une volonté de l'équipe laquelle travaille au quotidien sur leur prise en charge et leur accompagnement dans la découverte et l'exercice des métiers. Les stagiaires sont une source de nouveauté et d'enrichissement pour l'équipe.

IV. LES PRINCIPES DE LA CRÈCHE FRIMOUSSES

Au sein de la crèche Frimousses, l'équipe travaille au quotidien une pédagogie à travers des valeurs et des idées pour permettre un accueil de qualité des enfants et de leur famille. Dès lors, la pratique s'axe sur trois principes de base.

a. L'observation

Il a été dans un premier temps intéressant de chercher l'étymologie du mot « observation » pour comprendre davantage son importance.

Ce mot vient du verbe « *observer* » et fait essentiellement appel à la perception visuelle. Toutefois, observer ce n'est ni voir, ni regarder. L'étymologie du mot *observer* vient du latin *servare* qui traduit l'idée de conservation. L'observation va donc au-delà du simple fait de regarder. D'ailleurs, le dictionnaire Petit Robert définit l'observation comme « *un procédé scientifique d'investigation, de constatation attentive des phénomènes tels qu'ils se produisent, sans volonté de les modifier.* »

Pour l'équipe, l'observation est un outil indispensable à l'accompagnement de l'enfant dans son développement. Elle permet de mieux le découvrir, mieux le connaître et le comprendre, suivre son rythme, noter ses acquisitions et déceler des difficultés, dysfonctionnements éventuels.

- Les observations de chacun des membres de l'équipe sont ensuite croisées, discutées pour permettre une action cohérente.

b. La communication

De même que pour l'observation, une recherche sur l'étymologie du mot « communication » a été effectuée.

L'étymologie du mot nous apprend que communiquer, vient du latin « *communicare* », qui signifie « *mettre en commun* » puis « *entrer en relation* ».

Aujourd'hui, d'après le Grand Larousse de langue française (1972) on peut avancer que communiquer c'est « *l'action de transmettre quelque chose à quelqu'un, ou de le mettre à sa disposition.* »

L'équipe des Frimousses accorde une importance primordiale à la communication orale et écrite. Un travail en amont a permis de créer des outils de communication adaptés à la pratique de terrain.

Ces outils sont au quotidien remis en question et réajustés pour améliorer la communication au sein de l'équipe. Ils permettent la transmission d'informations nécessaires à une bonne prise en charge de l'enfant sur la journée et/ou au quotidien. Ils concourent à l'amélioration de la gestion de l'équipe et de l'organisation des journées par une répartition des affectations aux groupes et des tâches.

- Cahier de transmissions de l'équipe
- Fiches alimentaires
- Fiches de relèves de changes, de sieste et de repas
- Feuilles de suivi de sieste
- Tableau des tâches d'entretien
- Fiches d'habitudes de vie
- Feuille de planning

Pour le personnel, ces outils prennent toute leur valeur puisqu'ils sont accompagnés de transmissions orales indispensables, d'esprit d'équipe et d'une cohérence de travail.

Tout au long de ce projet sont abordées les notions de VERBALISATION et PAROLES. Il semble utile de rappeler la distinction qui est faite entre les deux.

Les PAROLES sont les mots qui sont adressés à l'enfant pour lui expliquer, lui raconter, lui transmettre des informations. Par exemple, lorsque l'on pose des limites à l'enfant ou lorsqu'on lui donne des consignes.

La VERBALISATION est utilisée par l'adulte afin de mettre des mots sur ce que semble ressentir l'enfant, sur ses différentes émotions. Par exemple, au moment de la séparation lorsque l'enfant semble triste ou en colère, l'adulte va identifier et nommer ces émotions pour aider l'enfant à les « vivre ».

c. L'autonomie

L'autonomie, du grec « auto », soi-même, et « nomos », loi, est la faculté d'agir par soi-même en se donnant sa propre loi.

L'autonomie est une liberté à deux versants :

L'un, intérieur, qui est la capacité de choisir, décider. Autonomie de pensée et de volonté

L'autre concernant les conditions nécessaires à la mise en action de ces choix, liberté de mouvement, possibilités de mobilité corporelle. Etre autonome signifie à la fois être capable de se déplacer dans l'espace au moyen des forces dont son corps est doué, et capable de choisir ses initiatives.

La finalité à atteindre au terme de l'accueil de l'enfant au multi-accueil Frimousses (3/4 ans) est une acquisition avancée de l'autonomie.

L'équipe s'inspire de la pédagogie LOCZY (impulsée par Emmi PICKLER) en faveur de l'autonomie.

Il convient de resituer Emmi Pikler et sa pédagogie.

Au milieu des années 1940, Emmi Pikler, pédiatre hongroise, expérimente et développe une nouvelle vision de la prise en charge de la petite enfance en collectivité. C'est ce qu'on appelle aujourd'hui la pédagogie LOCZY, méthode pratiquée dans de nombreux lieux d'accueil de la petite enfance.

La pédagogie Loczy met en avant l'activité autonome et l'importance de rapports stables enfants-adultes. Pour cela la première chose est d'établir une relation de confiance entre l'enfant et l'adulte. Son intervention doit être réfléchie car elle peut être une atteinte à l'indépendance de l'enfant et ainsi augmente sa dépendance.

Pikler va instaurer de nouvelles notions :

- ▶ tendresse vers les enfants,
- ▶ dialogues avec les enfants,
- ▶ mettre l'enfant dans une situation où il sera actif, même tout petit,
- ▶ laisser l'enfant dans des situations qu'il peut modifier lui même,
- ▶ faire comprendre aux encadrants que laisser faire une action seul, ce n'est pas abandonner l'enfant,
- ▶ importance de partager avec l'enfant la joie de faire seul.

L'équipe des « Frimousses » a retenu les grandes idées de cette pédagogie qu'elle impulse dans sa pratique au quotidien.

A la naissance le nourrisson est complètement dépendant de l'adulte, il existe par l'adulte. Peu à peu, il va « s'individuer » en se détachant de celui-ci et va devenir de plus en plus autonome.

Un des rôles de cette équipe est de conduire l'enfant vers cette autonomie, de lui donner les moyens de se détacher de l'adulte et de développer sa personnalité propre, ceci en continuité avec la pratique de la famille et/ou en l'accompagnant dans cette démarche.

Au sein du multi-accueil, la plupart des aménagements est pensée en vue de favoriser l'autonomie de l'enfant : l'espace, les temps de repas, de goûter, de sieste, d'activités, de change...

Tout est mis en place de façon à sécuriser l'enfant, à le mettre en confiance et à l'encourager à faire seul : il tâtonne, fait des essais, des expériences, tombe, recommence, réussit...et grandit.

Cet accompagnement vers l'autonomie est renforcé par la mise en pratique d'une pédagogie de la réussite. L'enfant est constamment encouragé, valorisé, félicité afin qu'il se sente individualisé au sein de la collectivité et qu'il construise sa personnalité sur une base solide fondée sur la confiance en soi.

Il semble important de rappeler qu'avant de devenir un individu à part entière, le nourrisson de la naissance à six mois passe par une période de « fusion » avec son environnement, il ne distingue pas sa mère de lui-même. D.W Winnicott, pédiatre et psychanalyste a nommé cette période : La dépendance absolue ou double dépendance. C'est pourquoi il est du rôle du professionnel de renforcer sa disponibilité et son attention envers les nourrissons afin de préserver une sécurité affective essentielle à leur future indépendance.

DEUXIÈME PARTIE

LA PÉDAGOGIE

Cette partie est le cœur du projet pédagogique.

Sa construction a fait l'objet d'un travail en amont de remise en question, de réflexion et d'analyse de pratique.

L'équipe s'est réunie et a travaillé par étape sur le sens qu'elle donnait à sa pratique en se posant des questions pertinentes :

- Pourquoi ces temps sont-ils mis en place ?
- Quel est l'intérêt de l'enfant ? De sa famille ?
- Comment orienter/ajuster notre pratique ?

Ces réunions ont permis de décliner des objectifs représentant la pratique de l'équipe Frimousses au regard des axes politiques de la ville.

- Des objectifs généraux qui énoncent l'idée principale vers laquelle on veut tendre (la philosophie)
- Des objectifs opérationnels qui expriment concrètement comment atteindre l'objectif général
- La mise en œuvre qui propose la manière employée et les moyens déployés pour valider l'objectif.

AXE 1

Situer l'intérêt de l'enfant en place centrale, tendre vers la journée « idéale »

L'axe 1 a été traité à partir des temps essentiels de la journée de l'enfant.

I. L'ACCUEIL

L'accueil est le premier moment de la journée à la crèche. L'enfant et sa famille doivent se sentir accueillis et rassurés pour que la journée se passe le mieux possible.

1. Accompagner la séparation parent/enfant en favorisant la sécurité affective

a) Aménager l'espace de manière adaptée

- La pièce de vie est aménagée avant l'arrivée des enfants : mise en place des tapis, des fiches de présence, des coins de jeux. L'aménagement doit être sécurisé et sécurisant : les objets dangereux par leur taille ou leur aspect sont retirés, les portes et les barrières sont fermées.
- L'accueil des plus grands se fait dans un petit espace de jeux, les enfants étant ainsi plus contenus. La professionnelle accueillante reste assise parmi les enfants ce qui les rassure. Les parents sont invités à rentrer dans le premier espace dit « transitionnel » mais ne rentre pas dans les autres espaces (sauf pour les bébés).
- Une pièce est aménagée pour les bébés. L'accueil se fait premièrement dans la grande salle communicante avec l'espace des plus grands afin qu'ils puissent se rencontrer. Lorsque le nombre d'enfants devient élevé, le groupe des plus petits passe

dans la salle des bébés. L'individualisation et le calme sont ainsi privilégiés.

b) Créer un climat accueillant et chaleureux

- Le personnel se montre avenant, souriant, rassurant, à l'écoute, disponible et faisant preuve d'empathie
- L'accueil est effectué par une personne pour le groupe des grands pour limiter la dispersion des informations et privilégier des repères de présence auprès des enfants.
- Des jeux appréciés des enfants ou attirants par leur nouveauté sont installés.

c) Verbaliser la séparation

- Des mots sont posés sur ce que ressentent l'enfant et le parent pendant ces moments qui peuvent être douloureux.

d) Permettre une continuité maison-crèche

- Les informations nécessaires à la prise en charge de l'enfant sont relevées : remarques particulières sur la santé de l'enfant, la nuit qu'il a passée, le petit déjeuner, le lever, la confirmation de son heure de départ.
- Le doudou et la sucette sont laissés à disposition de l'enfant tout au long de la journée sauf sur certains temps durant lesquels ils sont encouragés à les poser (sans procurer d'angoisse). Des contenants sont disposés pour les ranger.
- Une retransmission en détails de la journée de l'enfant est faite à la famille au départ de la crèche.

2. Assurer une prise en charge de qualité de l'enfant

a) Créer un climat de confiance

- La culture des familles, leur pratique d'éducation et leurs habitudes sont respectées : l'éviction de certaines viandes que les

enfants ne consomment pas, la pratique de portage, la nourriture épicée ou biologique. Toutefois la collectivité ne permet pas toujours certaines pratiques, un compromis sera alors trouvé entre la famille et l'équipe.

- L'équipe est disponible, à l'écoute du parent et de l'enfant à leur arrivée et à leur départ pour répondre au mieux à leurs besoins.
- Les soins de confort et d'hygiène sont assurés tout au long de la journée jusqu'à l'arrivée des parents : couches changées, visage et nez propres...
- Du temps est laissé au parent et à l'enfant pour se dire « au-revoir » le matin et se retrouver le soir.
- Le personnel nouveau ou remplaçant et les stagiaires sont présentés aux parents et aux enfants.

b) Proposer des espaces de jeux variés et adaptés

- Des coins de jeux sont réaménagés chaque jour à l'identique dans différents endroits de la salle : dînette, poupées, voitures, jeux de bébés.
- Des espaces de jeux sont ponctuellement aménagés créant une attirance et une curiosité pour la nouveauté. Cette pratique évite l'installation de systématisme et de monotonie.
- Un dégroupage des enfants est effectué vers 8h30 quand l'effectif augmente. Un groupe est pris en charge dans « l'espace-jeux » ou la salle de repas dans laquelle des jeux libres (livres, lego, encastremements...) ou temps dirigés (lecture, chansons, activités...) sont proposés. Ces temps ne sont jamais imposés.
- Le nombre de jouets mis à la disposition des enfants est limité (dînette, poupées, jouets bébés...) pour laisser de la place à la rencontre et ne pas entraver l'autonomie. L'excès de jouets est agressif pour l'enfant, il n'arrive pas à s'approprier le jouet car le choix est trop vaste.

c) Individualiser l'accueil de l'enfant et de sa famille en se basant sur la communication et l'échange

- Chaque famille est accueillie par une professionnelle qui prend en charge l'accueil jusqu'au départ du parent.

- L'enfant est considéré : l'adulte lui parle, l'appelle par son prénom, l'intègre dans la relation d'échanges avec son parent. Il annonce à l'enfant (et au parent) ce qu'il va faire dans la journée.
- L'enfant dispose d'un porte manteau à l'entrée de la crèche, d'un casier à couche au centre de la crèche et d'un boîtier à sucette à son nom.
- Le professionnel prend du temps avec l'enfant autant qu'il en a besoin après le départ du parent. Il est source de propositions pour détourner l'attention de l'enfant qui vit difficilement la séparation : l'amène dans une autre pièce, amorce une conversation, propose une activité...
- Au départ de l'enfant, une retransmission détaillée de la journée de l'enfant est assurée : son contenu, si tout s'est bien passé, le repas, la sieste suivis éventuellement d'une petite anecdote illustrant la journée.

d) Créer des repères

- Repères spatiaux : Portemanteaux, casiers, coins de jeux, tapis.
- Dialogues et verbalisation lors de la séparation : lui dire où part son parent, ce qu'il va faire à la crèche, quand son parent revient le chercher (à l'aide d'un repère temporel) ; exprimer ce qu'il semble ressentir
- Repères temporels : les temps forts de la journée et les rituels qui les précèdent : repas, sieste, goûter ; les arrivées des personnes à la crèche (personnel, parents...)
- Repères affectifs : jouets, personnel

II. LE JEU LIBRE ET LES ACTIVITÉS DIRIGÉES

L'enfant joue continuellement. Tout est jeu pour l'enfant. A travers le jeu l'enfant grandit, se développe. Il retransmet ce que le monde réel lui impose, le maîtrise, l'accepte et le surmonte. Il vainc ses frustrations.

1. Permettre à l'enfant de s'épanouir et de « se réaliser »

a) Laisser l'enfant disposer de liberté

- L'enfant a le choix de faire une activité ou de ne pas faire et de détourner certaines consignes tout en respectant le cadre
- Un minimum de consignes est imposé à l'enfant afin de le laisser évoluer le plus librement possible

b) Sécuriser par un cadre

- L'activité, son contenu, son but sont annoncés
- Le professionnel est disponible, accompagnant et à l'écoute
- Le cadre de l'activité et les limites sont posés (délimitation de l'espace, voix basse, consignes de sécurité...)

c) Laisser l'enfant seul acteur de ses réalisations et seul « ayant droit » sur ses œuvres

- L'enfant est libre de faire ce qu'il souhaite par rapport à la réalisation de l'activité : détourner la consigne, déchirer, l'emmener chez lui...
- L'enfant participe à des activités et fait selon ses capacités. La finalité n'est pas un produit fini mais la réalisation par l'enfant seul et ce qu'elle lui a apporté.
- Les activités ne demandent pas d'exigences qui mettraient l'enfant en difficulté et/ou en échec

d) Valoriser les compétences individuelles de l'enfant dans le groupe

- L'enfant est accompagné individuellement par le passage de l'adulte lors des temps encadrés ou simplement par un regard ou l'expression du visage. L'adulte n'influence pas l'enfant dans ses réalisations, il l'encourage à faire par lui-même et le félicite ; il ne le compare pas à d'autres enfants et le laisse évoluer à son rythme.
- L'adulte verbalise envers chaque enfant individuellement pour l'aider à comprendre ce qu'il fait, ce qu'il vit et ressent...pour l'aider à construire sa personnalité à travers ses propres compétences et qualités.

e) Proposer à l'enfant un espace rangé et ordonné

- Le dérangement empêche l'enfant de jouer. Avant cinq ans, il n'est pas en capacité de ranger en classifiant par lui-même. L'adulte montre à l'enfant, à la fin de l'activité, comment se fait le rangement en lui expliquant son importance et l'encourage à ranger. Il peut transformer ce rangement en activité en lui donnant une forme ludique : en chansons, en partant à la recherche d'une catégorie d'objets...En jeu libre, l'adulte range discrètement la salle pour redonner de l'impulsion au jeu.

2. Favoriser la créativité et l'imaginaire

a) Aménager un espace adapté

- Des coins de jeux de rôles sont créés : poupées, cuisine, déguisements et de jeux de mise en scène : voitures, animaux, personnages, Legos...
- Les espaces sont limités pour contenir l'enfant à l'aide de barrières, de mobilier...
- Les jeux et jouets sont proposés en fonction du niveau de développement de l'enfant

b) Laisser l'enfant disposer de liberté

- Expérimenter
- Détourner le sens premier des objets

- Choisir et proposer des jeux, des activités
- Déplacer des jouets dans l'espace

c) Variation des interventions et des supports

- Les activités présentent des caractéristiques différentes : arts plastiques, création de chansons, histoires, poupées, perles, jeux de construction et d'assemblages...

3. Favoriser l'éveil et la psychomotricité de l'enfant

a) S'appuyer sur le projet de psychomotricité (cf. annexe)

Ce projet de psychomotricité est mis en place de façon à apporter une dynamique et une réflexion plus approfondie au travail de terrain.

b) Proposer à l'enfant différents supports et moyens pour développer sa psychomotricité

- Des espaces sont aménagés à l'aide des structures de psychomotricité : escaliers, pentes, marches, obstacles...
- Des activités permettant l'utilisation d'outils variés, des manipulations ou positions particulières sont proposées : pinceaux, éponges, perles plus ou moins grosses et fil, ballons de différentes tailles, sable ; se positionner debout, peindre au sol ou sur un mur...
- Des interventions régulières de deux éducatrices sportives de la ville qui mettent en place des ateliers et activités motrices au sein de la structure.
- Des jouets présentant des fonctions et caractéristiques différentes sont mis à disposition ponctuellement : jouets à tirer, boutons poussoirs, cartons permettant d'entrer et sortir, tissus légers...

c) Accompagner l'enfant dans ses découvertes et acquisitions sans le mettre en position d'échec

- L'adulte accompagne l'enfant par sa présence qui lui est rassurante et « contenant », il sera plus sécurisé dans ses acquisitions.
- Il donne des explications et verbalise : l'enfant qui est face à une difficulté pourra la surmonter plus facilement si des mots sont mis sur ce qu'il semble ressentir et si des explications claires lui sont apportées.

III. LE CHANGE ET L'ACQUISITION DE LA PROPRETÉ

1. Favoriser la relation individuelle entre l'enfant et l'adulte

a) Créer un climat sécurisant et de confiance

- L'adulte rassure l'enfant en lui parlant, en le prévenant de ses gestes
- Il considère l'enfant en le nommant, en lui parlant sans le dévaloriser par rapport à son physique ou son comportement
- La technique du « handling » est adoptée par l'équipe : gestes doux, manipulation délicate accompagnés de paroles
- La vigilance lors du change est indispensable pour la sécurité physique de l'enfant
- Respect de la pudeur de l'enfant : porte de la salle de changes fermée, WC cloisonnés, discrétion sur les remarques et observations éventuelles...

b) Créer des échanges verbaux et ludiques

- Les paroles sont accompagnées de gestes, chansons, rigolades...

2. Assurer le bien-être de l'enfant

a) Répondre à ses besoins de confort de manière adaptée

- Les changes sont effectués régulièrement, les WC et le pot sont proposés (si l'enfant a débuté la propreté à la maison), soins du visage et lavage de nez, lavage des mains...

b) Accompagner l'enfant et l'éduquer à prendre soin de son corps

- Des explications sont apportées sur les actions et les gestes demandés à être effectués par les enfants en autonomie : lavage des mains, aller aux toilettes, se moucher...

3. Conduire l'enfant vers l'autonomie

a) Permettre à l'enfant de prendre des décisions

- L'enfant est libre sur le fait d'aller aux toilettes ou sur le pot

b) Le laisser être acteur dans certaines actions

- L'adulte propose à l'enfant de se déshabiller, de s'habiller ou se laver les mains, seul.
- L'enfant a la possibilité de s'essuyer et de tirer la chasse d'eau, de monter et descendre les escaliers de la table de change, de montrer son casier.
- L'adulte encourage l'enfant en lui montrant qu'il est « capable de... »

c) L'éduquer à la découverte de son corps

- L'importance du change, d'être propre est mise en avant
- Nommer les parties de son corps
- Les gestes simples de la toilette sont enseignés à l'enfant
- L'enfant participe au change, peut lever les jambes, les fesses

IV. LE TEMPS DU REPAS

Le repas est un moment important de la journée à la crèche. Il permet de s'alimenter, de fournir du « carburant » à l'organisme. C'est aussi un moment de partage où les enfants se retrouvent ou alors, pour les plus petits une relation individuelle avec l'adulte qui l'accompagne.

1. Offrir aux enfants un moment de plaisir tout en répondant à un besoin physiologique

a) Favoriser la sécurité affective et physique de l'enfant

L'équipe choisit d'instaurer des rituels qui permettent des repères temporels et calment les enfants :

- Avant d'entrer dans la salle des repas (chansons...)
- À la fin du repas (un gant est remis pour se nettoyer le visage et les mains)

L'équipe participe à l'instauration d'un climat serein et calme :

- Deux services de repas sont mis en place s'il y a plus de 14 enfants dans le groupe des grands
 - La salle est préparée au préalable : chaises tirées et serviette préparées
 - Propositions ludiques permettant à l'enfant de recentrer son attention, de se calmer : chansons, comptines, musique douce... une personne accueille les enfants dans la salle.
 - Les enfants qui perturbent le calme sont cadrés : l'enfant qui pleure ou qui ne semble pas bien est consolé avec des gestes, des paroles et de la verbalisation ; l'enfant qui ne se calme pas se voit proposer de sortir de la salle avec du réconfort (doudou, sucette...)
 - L'enfant peut entrer dans la salle avec son doudou et/ou sa sucette. Avant de commencer le repas, les doudous sont posés par les enfants dans une panier qui reste en vue pendant le repas.
 - L'enfant a le choix de manger ou non, il n'est pas forcé.
 - L'adulte montre l'exemple : parle doucement, a un langage adapté, limite les déplacements (une personne est désignée pour s'occuper du service ou le chariot est placé entre les deux tables d'enfants).

b) Favoriser la socialisation de l'enfant : son ouverture au groupe et son intégration

- De petites tables sont installées autour desquelles les enfants mangent face à face. Deux chaises avec tablette permettent à des enfants plus petits de faire une adaptation progressive à la prise de repas dans la salle des grands. Dans la salle des bébés : l'individualisation des repas est privilégiée. Les enfants peuvent se voir et jouer ensemble avant et après la prise de repas.
- Des échanges entre les enfants sont permis : parler, remarquer, partager...
- Une neutralité et un regard objectif sont instaurés dans la pratique auprès des enfants : la même chose pour tous, pas de discours dévalorisant ou survalorisant...

c) Permettre à l'enfant d'être autonome et libre sur la prise de certaines décisions

- L'enfant choisit sa place, sa chaise, se sert seul (l'entrée, le fromage et le fruit)
- Il peut manger seul ou avec de l'aide, pousser avec ses mains ou du pain, avoir une fourchette pour les plus grands.
- Les plats sont servis en petites quantités pour laisser la possibilité à l'enfant de manger peu sans gaspiller ou de se resservir (une fois au maximum de viande et féculent pour respecter les quantités requises pour leur âge, les légumes sont à volonté). Les bébés sont servis en fonction du nombre de grammes qu'il leur est nécessaire, ils mangent ce qu'ils souhaitent.
- L'enfant est libre de ne pas vouloir manger. Il lui est par contre demandé de venir s'asseoir à table même s'il ne mange pas (règles de la collectivité)
- L'enfant est libre de ne pas aimer. Il peut ne pas vouloir manger un aliment justifiant (ou non) de ne pas l'aimer : il peut ne pas le manger mais sera encouragé à le goûter. Le repas sera donné dans son intégralité. Le goûter sera donné en quantités habituelles. L'enfant mange à son rythme.

2. Permettre un moment calme, convivial et constructif à travers un partage et des échanges

a) Aménager l'espace de manière adaptée

Deux salles communicantes sont aménagées :

- Deux salles communicantes pour les bébés (de 3 à 18 mois environ) avec l'aménagement de fauteuils adaptés pour donner les biberons, de transats et chaises hautes roulantes, d'une petite table pour les plus grands. Les enfants peuvent se voir et

communiquer même si l'individualité, lors du repas, reste privilégiée à cet âge. Des tapis et des petits jeux sont posés au sol dans la deuxième salle pour permettre aux enfants de jouer et d'interagir lorsqu'ils ne mangent pas.

- Une salle pour les grands (de 18 mois à 4 ans environ) avec la disposition de petites tables et chaises ainsi que de deux chaises sécurisées par une attache pour permettre la transition bébés/grands. Les adultes sont principalement assis et évitent les déplacements. L'agent de restauration apporte les plats et les assiettes pour les bébés sur le chariot.

b) Imposer un cadre

Les déplacements des enfants et des adultes sont limités (sauf pour aller aux toilettes), les adultes sont assis à côté des enfants pour les contenir.

- Les règles de vie de la crèche sont rappelées et posent les limites : parler doucement, respecter l'autre, être calme, avoir un langage correct. Après plusieurs rappels, l'enfant qui ne respecte pas les règles est sorti et invité à se calmer par le biais de la verbalisation.

c) Sociabiliser l'enfant

- Selon l'âge et le niveau de développement, l'enfant est encouragé à rester assis à table, à utiliser la cuillère et du pain pour pousser les aliments. Ceci dans la bienveillance et le respect des étapes de découverte de l'enfant.
- Les règles de la vie en société, la politesse sont abordées : « merci, s'il te plaît », ranger sa chaise, partager...

3. Sensibiliser et éduquer l'enfant au goût et à l'équilibre alimentaire

a) L'accompagner dans l'éveil des sens et dans la découverte de ses goûts

- Les plats sont servis non mélangés pour découvrir la couleur, le goût, l'odeur de chaque aliment (ils sont mélangés par la suite si nécessaire).

- L'enfant peut toucher les aliments pour expérimenter se familiariser avec les aliments surtout à l'âge des néophobies alimentaires.
- Il est accompagné à découvrir par la vue, l'odeur, le goût en lui montrant, nommant (salé, sucré, acide, amer)
- Le menu est décrit, les plats sont montrés
- L'adulte stimule l'envie de goûter et de manger
- Le menu est adapté et varié dans la mesure du possible
- Des espaces de communication sont créés avec la hiérarchie et l'entreprise livraison de repas
- L'équipe peut se former et s'informer sur l'équilibre alimentaire (documentation, formations...)

b) Créer des échanges à partir de différents supports

- Des activités en rapport avec l'alimentation sont proposées : dessins, jeux, comptines, chansons, dînette...
- Des échanges verbaux sont instaurés avec supports imagés : cartes, livres...

V. LA SIESTE

La sieste est le moment qui permet à l'enfant d'être au repos, de récupérer pour avoir une meilleure qualité d'éveil au lever.

1. Offrir à l'enfant un moment de récupération de qualité répondant à un besoin physiologique

a) Créer une adéquation entre les besoins de l'enfant et la pratique de l'équipe

- Des outils d'observation sont créés : une feuille nominative où sont relevées des observations ponctuelles faites à différents moments de la journée : les signes d'endormissements, les heures

de coucher et de repos, les conditions d'endormissement, les éventuelles difficultés liées au sommeil...

- Des outils de communication sont également mis en place : feuilles de relevé d'observations, cahier de transmissions, réunions d'équipe, Groupe d'Analyse de la Pratique, réunions pédagogiques, relèves orales...
- Un espace de sommeil est aménagé pour favoriser un meilleur endormissement et un sommeil de qualité : couchettes ou lits à barreaux, plan incliné si besoin, gigoteuse d'hiver ou d'été ou couette, lits nettoyés et drap changés chaque semaine, dortoirs nettoyés chaque semaine, aération, stores levés ou baissés, veilleuse, température ambiante d'environ 20°, nombre de lits dans la pièce limité, bruit limité...

d) Favoriser la sécurité affective de l'enfant

- L'enfant est accompagné à l'endormissement : présence de l'adulte si besoin, bercements, veilleuse, doudous, sucette, paroles, verbalisation, chansons douces...
- Des rituels sont mis en place avant l'accompagnement au dortoir : retour au calme : chansons, histoires, relaxation, silence en allant se coucher.
- Des repères spatio-temporels et affectifs sont définis : lits, dortoirs, professionnelles.

2. Accompagner l'enfant dans la prise de conscience de ses besoins tout en favorisant son autonomie

a) Verbaliser

- L'importance du sommeil est expliquée à l'enfant et les signes qui l'annoncent sont verbalisés par l'adulte

b) Individualiser la relation

- L'enfant est accompagné au coucher et à l'endormissement selon ses besoins et ses demandes
- Le rythme de sommeil est respecté : les couchers se font en fonction des heures du lever précédant et des signes de sommeil, les réveils et levers sont échelonnés. L'enfant a la possibilité de seulement se reposer s'il ne veut pas dormir.

e) Responsabiliser l'enfant (faire des choix, être acteur)

- L'enfant qui s'est levé tard ou qui s'endort tard peut avoir le choix d'aller se coucher après les autres, il apprend petit à petit à connaître ses besoins
- Les enfants qui en ont la possibilité vont chercher seuls leur(s) doudou(s)
- Les enfants savent petit à petit où ils se couchent et désignent leur dortoir et leur lit
- Les enfants dormant sur les couchettes peuvent se lever seuls et venir jusqu'à la barrière pour qu'une professionnelle les accueille.

VI. LES TEMPS DE TRANSITION

Les temps de transition sont les moments qui se situent entre la fin d'un temps d'activité, de repas, de goûter... et le début d'un autre. Ils durent peu de temps et peuvent paraître sans importance mais sont en réalité, déstabilisants pour l'enfant s'ils ne sont pas réfléchis et maîtrisés par l'adulte.

Souvent, lorsque ces temps ne sont pas pensés en amont, l'adulte se sent vite dépassé, les enfants n'ont plus de cadre qui les sécurise ; le volume sonore peut augmenter (cris, pleurs, agitations...) et l'agressivité apparaître. C'est pourquoi l'équipe a effectué un travail sur la maîtrise de ces temps de transition.

1. Adapter les temps de transition et les intégrer dans l'organisation

a) Valoriser ces temps en leur donnant du sens

- En cela il s'est avéré nécessaire de se poser certaines questions et d'y répondre
 - A quoi servent ces temps ?
 - Montrer aux enfants que chaque temps est délimité par un début et une fin
 - Permettre de rythmer la journée à travers différents moments et différents espaces
 - Quel est l'intérêt de l'enfant ?
 - Prendre conscience de la fin d'un temps, d'en faire « le deuil » et de disposer de temps pour pouvoir en commencer un nouveau.
 - Rester sécurisé, rassuré, serein.

b) Etre source de propositions « ludiques »

- Proposer à l'enfant de nettoyer, ranger sa chaise
- Placer des enfants les uns derrière les autres pour faire « le petit train »
- Proposer un jeu de recherche (de doudous...), une chanson en faisant éventuellement intervenir l'imaginaire de l'enfant

2. Favoriser la sécurité affective et physique de l'enfant

a) Contenir et cadrer les enfants

- L'adulte est disponible, montre l'exemple, impose un cadre et des limites. Il fait des propositions selon les besoins des enfants.

b) Parler et verbaliser

- L'adulte explique aux enfants clairement ce qu'ils font et ce qu'ils vont faire
- L'adulte met des mots sur ce que ressentiraient les enfants pour tenter de les rassurer

c) Ritualiser

- Les temps de la collation, du repas et du goûter commencent par un moment qui calme les enfants et instaure le silence
- Le lavage de la bouche et des mains marque la fin du repas et du goûter
- Le rangement marque la fin d'un temps d'activité

AXE 2 :

« Adapter l'accueil suivant la spécificité de la demande »

L'établissement d'accueil du jeune enfant « Les Frimousses » est avant tout un service public qui doit répondre aux besoins de la population. C'est en ce sens qu'ont été fixés ces objectifs.

1. Répondre de manière adaptée aux besoins de garde des familles

- a) Utiliser le logiciel de la crèche de manière à connaître le nombre de places restantes pour une période donnée
 - Le nombre d'enfants est inscrit sur le logiciel et réajusté en fonction des absences et des enfants inscrits en accueil occasionnels ce même jour.

- b) Solliciter les familles oralement
 - Des propositions sont faites selon les besoins des familles, les amplitudes d'ouvertures et les plages horaires d'accueil sont rappelées

- c) Créer des listes d'attente pour les enfants en accueil occasionnel
 - Des enfants peuvent être inscrits sur liste d'attente. La direction rappelle les familles si des places se libèrent.

- d) Equilibrer la répartition des places en accueil occasionnel sans oublier la place d'urgence
 - Les places octroyées à la semaine peuvent être limitées en fonction du nombre de demandes

2. Créer une dynamique invitant les familles à inscrire leur enfant et permettant de répondre au mieux aux exigences de la CAF en matière de taux d'occupation

a) Créer des projets internes (ou s'impliquer dans les projets de la ville)

- Des activités sont mises en place sur des thèmes divers, originaux ou traditionnels

b) Innover

- Les familles sont invitées à participer à la vie de la crèche, activités proposées plus tard dans la journée ou extraordinaires.

AXE 3 :

Soutenir la fonction parentale

Objectifs du projet éducatif :

- Accompagner en douceur la séparation enfant/parent
- Développer des relations parents professionnelles pour impliquer les parents à la vie de la structure
- Etablir un partenariat éducatif avec les parents, tout en considérant le projet de la structure

Le parent est le premier éducateur de l'enfant. Les missions des professionnels de la structure « Les frimousses » se basent sur ce principe premier et ont permis de dégager les objectifs suivants (certains points énoncés par le projet éducatif ont déjà été traités dans l'axe1).

1. Accompagner les familles dans l'éducation de leur(s) enfant(s)

a) Les rassurer sur leur rôle en tant que parent

- L'équipe les encourage sur leur valeur et leur conception éducative, le valorise en tant que premier éducateur de l'enfant, « casse » l'image angoissante du parent idéal

b) Etre disponible, à leur écoute et compréhensif

- Le professionnel fait preuve de neutralité et d'objectivité face aux situations
- Il fait également preuve d'empathie pour trouver des éléments de compréhension

c) Proposer aux familles une réflexion commune pour répondre aux besoins individuels de l'enfant

- Du temps est pris par l'équipe pour communiquer aux moments des accueils

- L'équipe sollicite les familles et respecte la distance émise par certaines
- Des réunions à thèmes avec les parents peuvent être organisées

2. Améliorer la qualité des interventions auprès des familles

- a) Actualiser les connaissances en tant que professionnels de la petite enfance
 - Documentation, formations...
- b) Faire évoluer l'articulation théorie/pratique
 - Le personnel remet sa pratique en question, participe à des échanges avec d'autres professionnels de la petite enfance ou non, crée des espaces de communication efficace (réunions d'équipe avec écoute et échanges, GAP).

3. Favoriser la participation des familles à la vie de la structure

- a) Créer des temps de rencontres avec les familles
 - Temps festifs : goûters, kermesse, fête de Noël...
 - Café des parents
- b) Créer des partages de temps de crèches avec les familles
 - Ateliers TRIO (parents, professionnels, enfants). Il s'agit d'un temps d'animation/d'activité proposé par les professionnelles pendant lesquels le parent est présent avec son enfant.

AXE 4 :

Accompagner la préscolarisation et la scolarisation du jeune enfant

Objectifs du projet éducatif :

- Favoriser la socialisation de l'enfant, lui faire prendre conscience de sa personne, des autres et des règles nécessaires à la vie en collectivité
- Amener l'enfant à devenir autonome
- Assurer une continuité éducative entre la crèche et l'école

L'accueil en crèche se fait au commencement de la vie, durant les toutes premières années de l'enfant. Elle est bien souvent un de ses premiers lieux de socialisation et participe à créer un terrain favorable aux futurs échanges sociaux de l'enfant. Les enjeux de l'école maternelle sont différents de ceux de la crèche, l'enfant est préparé progressivement et accompagné dans ce changement.

1. Permettre une transition entre la crèche et l'école pour les enfants

a) Créer un partenariat avec l'école

- Une collaboration est établie afin que des enfants puissent découvrir des temps scolaires avant la rentrée à l'école.
- Des échanges sont mis en place avec le périscolaire : temps festifs (crêpes à l'école...), venue d'élèves d'élémentaire pour une lecture d'histoires, un spectacle...
- Petit à petit, l'enfant est amené à adapter son rythme à celui de l'école : heure des repas, une sieste par jour en début d'après-midi, moins de dépendance par rapport au doudou et à la sucette.

2. Amener l'enfant vers l'autonomie et favoriser sa socialisation

a) Lui laisser la possibilité d'être acteur

- L'adulte laisse l'enfant s'habiller seul, manipuler des outils seuls, détourner des jeux...

b) L'encourager à « GRANDIR » à travers des choix, des responsabilités, des frustrations et une ouverture à la culture

- L'enfant a le choix de ne pas manger, de manger peu, de ne pas dormir, de ne pas suivre les règles...et en constater les conséquences (accompagner de verbalisation)
- L'enfant est accompagné à ne plus dormir le matin, à rester assis à table, à se poser pour faire une activité, à attendre son tour...mais aussi à découvrir, à expérimenter, à apprendre.
- A certains moments l'adulte laisse l'enfant dominer, maîtriser, ce qui va l'aider à affirmer sa personnalité. Mais son rôle est aussi de limiter l'assouvissement de ses désirs en lui imposant des frustrations (qui lui font prendre conscience de la réalité) et en l'accompagnant dans le vécu et le dépassement de celles-ci : verbalisation, jeu, sécurité affective...

CONCLUSION

Ce projet pédagogique est d'une part un outil de communication s'adressant à l'équipe, à la Municipalité, aux familles et aux stagiaires. Il est le résultat d'un travail d'observation et de réflexion sur l'accueil de l'enfant au sein de la crèche. D'autre part ce projet fait l'objet d'une référence de la pédagogie de l'équipe. Dans son travail au quotidien elle met en pratique cette réflexion et tente de répondre au mieux aux objectifs déterminés. Il est essentiel de rester fidèle à ce projet et de garantir le respect des idées dans la mise en œuvre. Cependant l'équipe doit continuer à remettre en question sa pratique et à mener une réflexion approfondie pour permettre d'adapter continuellement et le mieux possible la pédagogie aux exigences des réalités du terrain (besoins des familles, des enfants, de l'équipe, du service, des partenaires).

Ce projet sera régulièrement enrichi d'annexes lesquelles évolueront au fil des années (points organisationnels et pédagogiques, projets d'actions pédagogiques, projets d'animation, mises en place particulières...)

Enfin, l'aboutissement de ce projet serait que chaque enfant accueilli s'épanouisse au quotidien, trouve son individualité et développe sa personnalité propre pour accéder plus tard à l'autonomie et devenir indépendant. Il est certain que cette finalité ne saurait être atteinte sans une collaboration et une confiance établies entre la crèche et la famille.